

Image not found or type unknown



Responsabilité dans le mauvaise état d'un mur

Par **delavegas8413**, le **28/01/2016** à **17:08**

bonjour à tous,
je viens d'acheter un grange qui a une petite route goudronné de 2 m qui monte à une maison. Cette route était avant un chemin de mule, ma mairie a régularisé le chalet excisant et à la demande du propriétaire à réaliser sur le chemin de mule une route goudronnée. A présent le mur de soutènement de la route qui le mur de la grange se détériore grandement. Je l'ai signalé à la maison mais il dise que c'est à moi a refaire le mur!
je pense qu'il doivent m'aider à consolider cette route qu'en pensez vous?? merci de vos reponses

Par **Tisuisse**, le **28/01/2016** à **18:24**

Bonjour,

Vous parlez de route puis de murs et à nouveau de route, vos explications ne sont pas très claires. Merci de préciser votre demande.

Par **delavegas8413**, le **29/01/2016** à **11:00**

oui excusez moi! j'ai une grange dans les alpes, derriere celle ci passe une route goudronnée qui monte à un chalet plus haut! cette route a été goudronné il y a 7 ans et depuis j'ai le mur

de ma grange qui soutien la route qui se dégrade. La mairie me demande de refaire le mur a mes frais. Ce que je trouve pas normal!